

Nous savons, vous et moi, monsieur le Président, qu'il est difficile de réduire nos dépenses et d'équilibrer notre budget lorsque nous l'avons dépassé. Nous savons très bien que ce n'est pas facile de réduire les dépenses de 10 milliards de dollars.

Si nous avons poursuivi les politiques économiques antérieures à 1984, notre économie serait toujours plongé dans le chaos comme à cette époque. Bien des gens se demandent en quoi cela dépend du gouvernement. La situation est relativement bonne maintenant. Les affaires s'améliorent et le chômage, l'inflation et le déficit diminuent. En quoi cela dépend-il du gouvernement actuel?

Ceux qui posent cette question, y compris le chef de l'opposition officielle et le chef du NPD, prétendent que nous ne faisons que suivre une tendance mondiale et que nous sommes à la remorque des autres pays. Selon eux, le gouvernement n'y est pour rien et la prospérité est arrivée toute seule. Cependant, vous savez comme moi, monsieur le Président, que tous les indicateurs économiques montrent que le Canada est actuellement le chef de file des pays industrialisés. Notre économie est la plus dynamique du monde industrialisé. Nous ne suivons personne. Ce sont plutôt les autres pays qui nous suivent. Nous sommes les chefs de file. Je suis convaincu que cela est dû, en partie au moins, aux politiques du gouvernement et du ministre des Finances.

Cela dit, on pourrait se demander si je n'essaie pas de prouver que ma mère avait tort quand elle disait que tout le monde déteste les ministres des Finances et qu'on ne devrait jamais être ministre des Finances. On entend parfois les gens dire que nous serions en meilleure posture si certaines politiques n'avaient pas été suivies depuis trois ans et demi. Par exemple, les personnes âgées disent qu'elles devraient avoir plus d'argent, que leurs pensions devrait être plus grosses et que les politiques économiques leur ont fait du tort. J'ai pensé à cela aussi et à ce que nous avons fait pour les personnes âgées depuis trois ans et demi. Je me suis demandé si le ministre des Finances avait été si dur avec elles.

Je ne prétends pas que toutes les personnes âgées soient à l'aise, mais je me suis dit, pour commencer, que la pension de sécurité de la vieillesse, qui commence à 65 ans et à laquelle vous ne serez donc pas admissible avant un bon bout de temps, monsieur le Président, est toujours complètement indexée. Elle a augmenté chaque année depuis que le gouvernement est au pouvoir. Les personnes âgées qui reçoivent leurs pensions de sécurité de la vieillesse ont certainement plus d'argent maintenant qu'elles n'en avaient en 1984.

J'ai pensé ensuite au supplément de revenu garanti versé à ceux qui n'ont aucun revenu ou des revenus limités, et ces prestations sont toujours entièrement indexées aussi. Toutes les personnes âgées qui y ont droit reçoivent plus d'argent maintenant qu'en 1984.

Le budget—M. Redway

Puis j'ai pensé à l'allocation au conjoint qui est fonction du revenu. Comme vous le savez, monsieur le Président, le gouvernement a étendu la portée de cette allocation. En plus, les prestations en vertu du Régime de pensions du Canada ont été améliorées, de même que celles du Régime d'assistance publique du Canada; les subventions au programme Nouveaux horizons ont été augmentées et de nouvelles mesures concernant le logement des personnes âgées, notamment dans ma circonscription, ainsi que de nouvelles prestations à l'intention des anciens combattants et des veuves d'anciens combattants ont été proposées.

Lorsque j'examine tous ces acquis, je me dis que si ma mère voyait aujourd'hui les résultats de ce gouvernement et du ministre des Finances, bien qu'elle ait toujours eu raison, elle admettrait que leurs résultats n'ont pas été si mauvais que ça, compte tenu du fait que nous vivons dans une période d'austérité.

M. Berger: Monsieur le Président, comme d'habitude, j'ai écouté avec intérêt les observations du député. Ses interventions sont généralement intéressantes et je suis souvent d'accord avec sa façon toute simple de présenter les faits. Toutefois, j'ai bien écouté ce qu'il a dit aujourd'hui et je dois admettre qu'il a fait plusieurs erreurs que je me dois de lui signaler. J'estime qu'il devrait avoir la possibilité de . . .

M. Belsher: Voulez-vous dire que sa mère avait tort?

M. Berger: Peut-être, effectivement. Son intervention comportait plusieurs erreurs de fait, que je me dois de relever et auxquelles je lui demande de réfléchir.

Premièrement, il a dit qu'avant les élections de 1984, le Canada avait connu une période d'inflation galopante. Le député admettra vraisemblablement qu'il convient de nuancer cette déclaration. D'après moi, il n'est pas tout à fait exact de dire que juste avant les élections de 1984, et c'est peut-être ce qu'il a voulu laisser entendre, nous avons traversé une période d'inflation galopante. Il est vrai qu'en 1981 et 1982, le Canada, à l'instar de nombreux autres pays du monde, a connu une période d'inflation galopante. Au Canada, nous avons dû porter les taux d'intérêt à des niveaux extrêmement élevés, mais ce n'était pas un phénomène propre au Canada; il touchait de nombreux autres pays de l'OCDE, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne de l'Ouest et ainsi de suite.

En 1982 ou 1983, l'ancien gouvernement a mis sur pied un programme connu sous le nom de Programme des six et cinq. L'objectif visé était de ramener l'inflation à 6 p. 100 au cours de la première année et à 5 au cours de la seconde. Je me souviens, et je le rappelle à mon collègue, que ces objectifs ont non seulement été atteints, mais qu'ils ont été dépassés au point qu'en 1984 le taux d'inflation a été inférieur à 5 p. 100 pendant les huit ou neuf premiers mois, je crois, de l'année précédant l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. C'était 4 p. 100, ou environ 4 p. 100, si je ne m'abuse.